



La médicale

assure les professionnels de santé

Profitez
de conditions
exceptionnelles

MASSEURS KINÉSITHÉRAPEUTES
REMPLAÇANTS - COLLABORATEURS

Bien protéger votre
1^{re} activité libérale est essentiel



EN FAIRE +
POUR VOUS

Votre 1^{re} activité libérale mérite avant tout d'être **bien protégée !**

Votre Responsabilité Civile Professionnelle

+ Votre défense assurée par des spécialistes

Avec une équipe de médecins experts et de juristes spécialistes du droit de la santé et de l'exercice en libéral.

+ Nous recherchons une solution amiable

Nous privilégions une solution amiable et dans près de 50% des cas, le conflit naissant se résout à ce stade.

+ Nous assurons votre défense

En relation constante avec vous, nous prenons en charge les frais de procès.

**100 €
par an⁽¹⁾**

Votre Protection Juridique

Elle intervient pour tous litiges dans votre vie professionnelle et privée.

Votre garantie E-réputation et Assistance Psychologique

De nouvelles protections pour vous assister dans votre vie professionnelle, comme dans votre vie privée.

+ En cas d'atteinte à votre réputation sur internet

(dénigrement, injures et diffamation), nous vous proposons une prestation de nettoyage des données indésirables⁽²⁾.

+ En cas d'événements traumatisants :

(décès d'un patient, d'un proche, agression...), nous vous proposons une assistance psychologique par téléphone ou en consultation.



Votre Prévoyance

Le contrat prévoyance est un complément indispensable à votre régime obligatoire CARPIMKO. Pour la 14^e année consécutive, le contrat Médiprat a reçu un label d'excellence⁽³⁾.



+ Vous êtes couvert en cas d'arrêt de travail.

Vous choisissez le montant de vos indemnités journalières.

+ Nous tenons compte des conséquences réelles de l'accident ou de la maladie sur votre activité professionnelle pour déterminer votre taux d'invalidité.

+ Vous bénéficiez de prestations liées à votre maternité : indemnités journalières en cas d'arrêt de travail dû à une grossesse pathologique ou des suites pathologiques d'accouchement ou versement d'un forfait maternité.

+ La pratique de nombreux sports amateurs (plongée, ski, tennis, VTT, moto, kite surf...) **est assurée sans surprime**⁽⁴⁾.

+ Un contrat qui s'adapte à l'évolution de votre activité professionnelle et vous permet également de protéger votre famille.

En tant que remplaçant, assistant/collaborateur ou pour votre installation libérale, retrouvez toutes les démarches et les informations essentielles pour vous aider sur :

📄 installation-liberale.lamedicale.fr

(1) Votre contribution forfaitaire annuelle de 15 € au fonds public mutualisé de "Responsabilité civile médicale" est incluse dans votre cotisation.

(2) Après étude du dossier et d'éligibilité à la prestation, intervention à hauteur de 4 000 € TTC par événement garanti et dans la limite de 2 événements garantis par période annuelle.

(3) Label d'Excellence décerné en janvier 2020 par un jury d'experts en produits d'assurance, valable 1 an.

(4) Voir conditions en agence.



Votre Complémentaire Santé

+ Le 100% Santé :

Avec la réforme 100% Santé, vous n'aurez plus de reste à charge sur certains équipements optique, dentaire et audiologie (à partir de 2021 pour l'audiologie)⁽⁴⁾.

+ Choisissez votre niveau de garantie :

- Vous pouvez choisir des prestations plus élevées pour les soins dentaires et l'optique.
- Vous pouvez choisir des niveaux de prestations différents pour vous, votre conjoint et vos enfants⁽⁴⁾.

+ Vous bénéficiez du tiers payant généralisé à hauteur de la base de remboursement de la Sécurité Sociale.

+ Votre contrat vous couvre à l'étranger, sans limitation de durée⁽⁴⁾.



Votre assurance liée au crédit

+ 4 formules au choix afin de vous proposer des garanties adaptées.

+ En cas d'arrêt de travail total, les indemnités journalières du contrat La Médicale Assurance Emprunteur peuvent être versées à partir du 16^e jour d'arrêt.

+ Une indemnisation simplifiée : pas de justificatifs de perte de revenus à produire en cas de sinistre.



(5) Réduction valable pour un 1^{er} crédit immobilier ou pour l'acquisition de matériel professionnel.

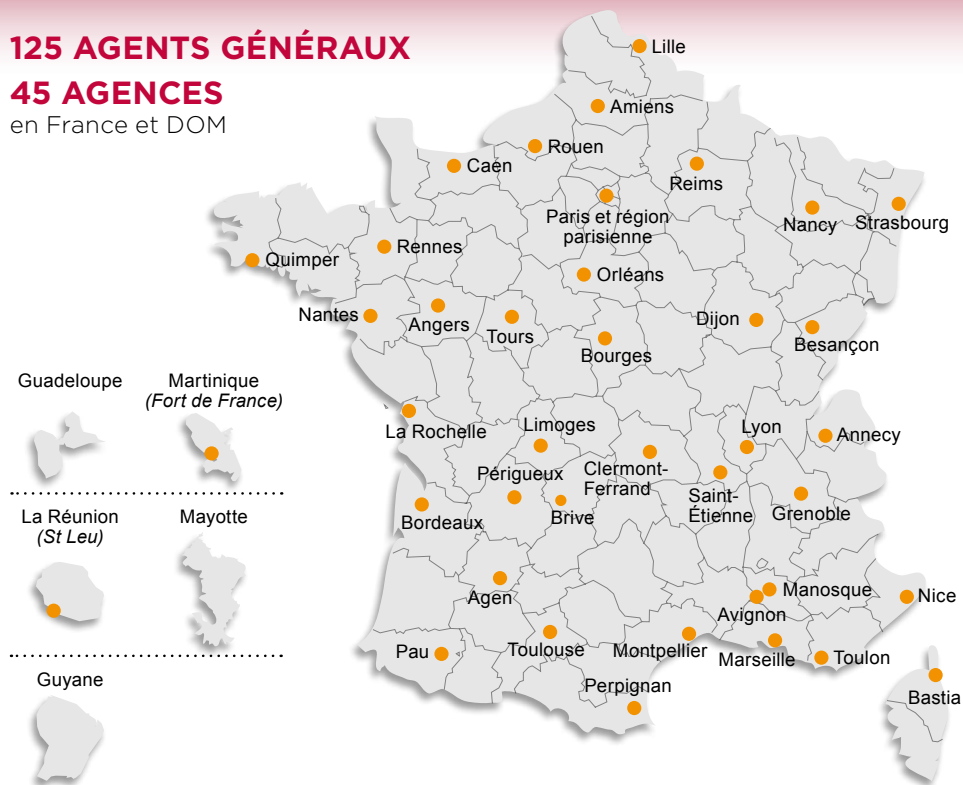
Partout en France, La Médicale est à vos côtés.

Dans chaque région, nos Agents Généraux
sont à votre disposition.

125 AGENTS GÉNÉRAUX

45 AGENCES

en France et DOM



**POUR EN SAVOIR PLUS, PRENEZ CONTACT
AVEC VOTRE AGENT GÉNÉRAL.**

Proche de vos préoccupations et attentif à vos attentes, votre Agent Général vous informe, vous conseille et vous accompagne au quotidien. Il s'adapte à vos horaires et se déplace chez vous ou sur votre lieu de travail. Expert et spécialiste de l'assurance des professionnels de la santé, il est votre interlocuteur privilégié.

POUR EN SAVOIR PLUS N'HÉSITÉZ PAS À CONTACTER VOTRE AGENT GÉNÉRAL



lamedicale.fr



@LaMedicale



0 969 32 4000

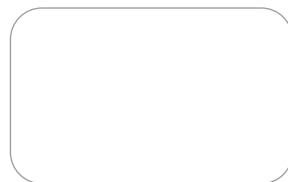
Service gratuit
+ prix appel



La Medicale



YouTube Toutes nos vidéos sur la chaîne YouTube de La Médicale



La Médicale de France : entreprise régie par le Code des Assurances - Société anonyme d'assurances au capital entièrement libéré de 5 382 420 euros - Siège social : 3 rue Saint-Vincent-de-Paul 75010 Paris - 582 068 698 RCS Paris - Adresse de correspondance : 3, rue Saint-Vincent-de-Paul 75499 Paris Cedex 10.

Predica : Entreprise régie par le Code des Assurances - S.A. au capital entièrement libéré de 1 029 934 935 euros - Siège social : 16-18, boulevard de Vaugirard 75015 Paris 334 028 123 RCS Paris.

La Médicale Vie Prévoyance : Association Loi 1901 - Siège social : 3, rue Saint-Vincent-de-Paul 75010 Paris.

Document à caractère publicitaire simplifié et non contractuel - Photos : Getty Images - Mai 2020 - DCPK 4325.

